

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP208 Géographie économique et statistiques			
Code	ECRP2B08RP208	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean Marc STEUX (jean.marc.steux@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de présenter l'analyse des données statistiques en y intégrant des données de géographie économique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d'enquêtes et de sondages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de
 traiter des données statistiques en utilisant les outils adéquats.
 présenter les résultats du traitement de ces données statistiques
 communiquer sur les déductions issues de ce traitement.

Il aura également élargi ses connaissances de culture générale tant au niveau économique que social dans le contexte géopolitique actuel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B08RP208 : Géographie économique et statistiques 48h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Statistiques	36 h
Géographie économique	12 h

Contenu

Statistique descriptive,
Paramètres statistiques, notion de probabilité et lois de probabilité usuelles

Géographie économique

Notions de géographie économique, Lieux et territoires, Échelles et complexité, Inégalité des facteurs de localisation, Conséquences de la répartition inégale des ressources, Mondialisation

Démarches d'apprentissage

Cours théorique sous forme de petits modules et séances d'exercices dirigés ou individuels

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices complémentaires

Ouvrages de référence

Statistique descriptive, Dethielleux M., Dunod, 2016

Statistiques descriptives (Exercices corrigés), Grais B. , Dunod, 1998

Supports

Syllabus

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée :

L'évaluation d'apprentissage se fera par le biais d'une première épreuve consistant en une remise d'un travail suivi d'une présentation sous la forme d'une capsule vidéo (30% de la cotation) en cours de quadrimestre et d'un examen écrit lors de la session d'examen (70%)

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	70

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres

activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).